



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Statistiques

Question écrite n° 58127

### Texte de la question

M Jean-Marc Nesme fait remarquer à M le ministre du budget que, selon l'INSEE, les impôts versés par les ménages français auraient augmenté de près de 9 p 100 en 1991, soit une augmentation de 16,6 p 100 compte tenu de l'application de la CSG. Aussi il lui demande quelles observations lui inspirent ces chiffres.

### Texte de la réponse

Reponse. - Une augmentation sensible (plus 18,4 p 100 selon le « compte provisoire » de l'INSEE) des impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages a été enregistrée en 1991. Elle appelle les commentaires suivants : du point de vue statistique, pour huit points, l'augmentation est due à l'introduction de la contribution sociale généralisée (CSG), qui a donné lieu à des compensations en termes d'allègements de cotisations sociales. Par ailleurs, l'augmentation des recettes nettes d'impôts sur le revenu est liée à deux phénomènes qui expliquent chacun à peu près la moitié du taux de croissance observé : le fort dynamisme des revenus en 1990 ; une augmentation des émissions, par la direction générale des impôts, de rôles majorables, grâce à une accélération sensible du traitement des déclarations limitant les reports d'encaissements d'une année sur l'autre qui avaient été observés précédemment. Ainsi, la croissance de l'impôt sur le revenu en 1991 n'est pas due à un alourdissement de la fiscalité sur les ménages, mais tient plutôt à une amélioration du fonctionnement des services de recouvrement de l'impôt, ainsi qu'au décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt. Sur le plan économique, l'augmentation des impôts ne semble pas avoir joué un rôle majeur dans la faiblesse de la consommation des ménages en 1991. Il y a eu en effet également une augmentation sensible des prestations sociales que les prélèvements fiscaux et sociaux ont servi à financer, et, au total, l'augmentation du revenu disponible des ménages (5,2 p 100 après prise en compte des impôts, cotisations et prestations) a été supérieure à celle des salaires bruts (plus 5 p 100). Les gains de pouvoir d'achat (plus 1,8 p 100 pour le revenu disponible) sont restés significatifs pour une année de fort ralentissement conjoncturel. La faiblesse de la consommation tient surtout à ce que les ménages ont préféré augmenter leur taux d'épargne plutôt que de consacrer l'intégralité de leurs augmentations de revenu à la consommation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nesme Jean-Marc](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58127

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2271